

Bonne année
2020 !



Après 6 ans, le bilan d'un
mandat et toujours des
projets pour 2020 !

- En bref
- Vie communale
- Développement durable
- Associations
- Agenda
- Pratique

A propos de ce bulletin

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse : saintpriestinfo@gmail.com.

Les articles et photos sont validés et possiblement modifiés par le comité de publication.

- Directeur de la publication : Philippe Nauleau
- Comité de rédaction : le comité de rédaction, de suivi et de relecture est constitué par la municipalité et les associations. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : janvier 2020



www.saintpriestsousaix.com

☎ 05 55 70 00 58

☎ 05 55 70 00 80

✉ Mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

| En bref

On a le PEP'S à Saint-Priest-sous-Aixe !	4
POUCE Travail en bref	5
Un menu végétarien à la cantine	5
L'arrivée de la fibre se précise !	5

| Vie communale

Un bilan synthétique (non exhaustif) de 6 ans de mandat	6
1 000 grues à Hiroshima	8
L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement	8

| Développement durable

Plus de vies, plus d'arbres	12
1 ^{er} prix départemental du fleurissement pour la commune !	12
Coupe de mise en sécurité dans la châtaigneraie	12
L'accès à la châtaigneraie est maintenant ré-ouvert.	12
De nouveaux points de collecte pour le verre et le papier	12
Un plan climat / air / énergie territorial	13
Zéro pesticide même pour le cimetière !	13
Du nouveau au Vélo Club !	13

| Associations

Gym volontaire	14
Zoom sur L'amicale scolaire	15

| Agenda

| Pratique

Horaires d'ouverture de la Mairie	18
Permanence assistante sociale	18
Bibliothèque municipale	18
Horaires d'ouverture des déchèteries	18



Vous le savez certainement déjà, je ne vais pas me présenter pour un nouveau mandat municipal. Ce dernier édito est donc plus personnel qu'à l'accoutumée, car je me dois de vous expliquer mes choix.

J'ai pris ma décision au début de l'été. Après deux mandats très denses, le premier en tant que conseiller municipal en charge de l'Agenda 21, primé à l'échelle nationale à deux reprises, et le second débuté comme 1^{er} adjoint puis en tant que Maire depuis presque cinq ans - douze années au service de l'intérêt général et communal - le bon moment est donc venu pour moi de passer la main et de me consacrer à d'autres activités.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, tant la mission d'élu municipal est passionnante, faite de relations humaines enrichissantes, de projets stimulants et plus généralement d'actions au service du plus grand nombre. Il y a aussi des moments plus délicats car toutes les sollicitations ne sont pas raisonnables, la critique est toujours aisée à l'aune de la situation personnelle de chacun et puis on a tendance à attendre tout d'un Maire, souvent bien au-delà des compétences conférées par la loi. Mais il est certain que l'on n'exerce pas cette fonction sans y laisser une partie de soi et c'est ce qui fait d'ailleurs que l'on s'y attache.

L'équipe municipale sortante peut être fière de son bilan au regard du nombre et du volume des actions conduites. Je n'en ferai pas la liste exhaustive ici car une double page de ce bulletin y est consacrée. Vous pourrez y retrouver le foisonnement des nombreuses initiatives votées unanimement par le conseil municipal. Comme cela était annoncé avant les élections dans notre projet, elles ont été réalisées en cohérence dans tous les domaines relevant de l'action communale et intercommunale. Elles montrent dans leur ensemble l'évolution et même la transformation de la commune pour les habitants, pour mieux vivre tous ensemble. C'est donc pourquoi nous avons le sentiment du devoir accompli.

Il me tient cependant à cœur de vous citer l'entraide inter-associative qui a pris une certaine ampleur depuis la rénovation de la fête communale et qui maintenant se constate sur presque toutes les manifestations. Le projet phare du mandat a bien évidemment été la nouvelle mairie, prix régional de la construction bois, accompagné d'une maison pour les associations, et les aménagements extérieurs récompensés par le 1^{er} prix départemental du fleurissement. L'école est restée une priorité quotidienne avec notamment le gel des tarifs des repas et de la garderie depuis cinq ans permettant de couvrir au plus juste les dépenses, l'équipement numérique de chaque classe, le renouvellement du matériel de cuisine. Les initiatives sur le plan social ont rencontré un certain succès avec les ateliers d'autonomie, les accès PMR, l'attrait grandissant du repas des aînés. Il est important de citer aussi les investissements pour le maintien des commerces, qu'ils soient récents au salon de coiffure ou à venir d'ici quelques semaines pour la boulangerie. Le développement durable, priorité municipale depuis plusieurs mandats, est resté un domaine d'action très riche en totale cohérence avec l'agenda 21 tel que défini collectivement au mandat précédent. Notons aussi l'accompagnement dans la maîtrise des déchets ou encore le lancement de l'assainissement collectif des villages des Richards-Puy froid-La Ribière dont les travaux seront effectifs en 2020 sous l'égide de la communauté de communes du Val de Vienne. Et encore très récemment, l'accès au très haut

débit Internet avec l'ouverture de la fibre. Pour accompagner les habitants peu familiers des démarches sur Internet, un point d'accueil et de conseil a été mis en place à la mairie pour réaliser les déclarations administratives en ligne.

Il est important de noter que tous ces projets ont pu être menés sans élever la fiscalité communale depuis ces cinq dernières années.

Cet ensemble d'actions matérialise factuellement le sentiment d'avoir construit quelque chose pour que le quotidien des Saint-Priestois s'améliore.

J'ai néanmoins quelques regrets de n'avoir pu, faute de temps, mener encore d'autres projets. Je veux parler de la nouvelle garderie pour l'école, du réaménagement du bas du bourg qui connaît de grandes difficultés de circulation, du city stade pour lequel les subventions sont déjà accordées. Et puis, j'ai eu la déception de voir l'ONF concentrer dans le temps beaucoup de coupes de bois dans la forêt des Loges alors qu'elles auraient dû s'étaler sur plusieurs années. Le moratoire des ventes de bois que nous avons pris, et donc l'arrêt des coupes, devrait rendre la forêt plus paisible à l'avenir.

Dans quelques semaines, nous allons désigner de nouveaux élus pour les six années à venir. Je sais que l'équipe municipale actuelle leur laissera une situation financière saine comme en témoigne les résultats des comptes votés chaque année à l'unanimité du conseil municipal. Bien que nous ayons beaucoup investis sur ce mandat, en particulier grâce à la mobilisation de vos élus, à la maîtrise des coûts et le recours accru aux subventions, les comptes municipaux disposent de suffisamment de capacité financière pour permettre à la prochaine équipe municipale de mener des projets ambitieux et c'est là aussi une fierté que de laisser une situation financière favorable à nos successeurs.

Je terminerai ce billet en rendant un hommage appuyé à l'ensemble des agents communaux qui se dévouent au quotidien pour vous. Je leur adresse publiquement, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes plus sincères remerciements.

Enfin, je voudrais exprimer toute mon affection à toutes celles et ceux que j'ai rencontrés et côtoyés au cours de ces deux mandats, dans lesquels je me suis investi avec un grand plaisir, et plus généralement à l'ensemble des Saint-Priestois.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2020.

Philippe Nauleau,
Maire de Saint-Priest-sous-Aixe.

On a le PEP'S à Saint-Priest-sous-Aixe !

Le Peps, c'est : le Programme d'Éducation et de Promotion de la Santé qui se déroule tous les lundis à 9h30 depuis le 23 septembre jusqu'au 2 décembre dans l'aquarium de la mairie. Il a été mis en place par la MSA et la Fondation de Gérontologie et est destiné à promouvoir la bonne santé de l'esprit. Il aide à comprendre, et propose de l'aide, à tous ceux qui se découvrent des problèmes de mémoire.



En 10 séances de 2 h, on y étudie, de façon ludique et détendue, les stratégies de mémorisation, l'attention et la mémoire de travail, la mémoire visuelle, la mémoire des lieux, des noms, des mots courants, des chiffres, de ce qu'on a lu et entendu, et enfin la terrible mémoire de ce qu'on a oublié...

Grâce à une revue de presse, des aides pour 'mieux-vivre', des conseils de prévention santé et l'entraînement à différentes stratégies et trucs pour améliorer sa mémoire, chacun découvre et pallie ses manques. Le petit groupe d'oublieux -dont j'ai oublié le nombre- où chacun découvre qu'il n'est pas seul, est guidé par une jeune et dynamique animatrice et ses exercices très amusants. On n'en sort pas guéri, mais avec le sentiment bienfaisant de ne pas être malade, et avec quelques outils très utiles qui facilitent la vie.

Merci à Hervé White - qui ne manque pas de pep's - d'avoir pris le temps de partager avec nous cette expérience.

Une application qui sauve des vies

Parfois des idées simples peuvent se concrétiser tout aussi simplement. C'est le cas pour le Docteur Lionel Lamhaut, du SAMU de Paris qui vient de lancer une application destinée à sauver des vies.

Simple d'utilisation, l'application «Sauv Life», peut se télécharger gratuitement, sur n'importe quel téléphone (iOS ou Android).

Le principe est simple, quand le SAMU est contacté pour un arrêt cardiaque, lui-même contacte des citoyens situés à proximité grâce à la géolocalisation.

N'importe quel citoyen, même non formé aux gestes

de premiers secours peut être contacté. En effet, le SAMU pourra guider les utilisateurs de l'application à donner les premières consignes en attendant l'arrivée des premiers secours. Un outil qui peut donc réduire les risques en attendant que les secours arrivent sur les lieux.

Depuis son lancement en mars 2018, Sauv Life est utilisée dans plus de 45 SAMU et a permis de faire repartir 7 cœurs par mois en moyenne. Sauv Life est ainsi la première association à but non lucratif ayant une application citoyenne d'entraide d'urgence de France.

Téléchargez l'application sur votre smartphone depuis l'App Store (iPhone) ou Google Play (Android).

- 1** La plateforme du 15 reçoit un appel pour une personne en arrêt cardiaque, déclenche l'application et prévient les secours.
- 2** Sauv Life géolocalise la victime, alerte et guide les volontaires vers un défibrillateur et la victime.
- 3** Sauv Life aide les volontaires (vidéo explicatives des gestes d'urgence...) jusqu'à l'arrivée des secours.

POUCE Travail en bref

Vous le savez, POUCE Travail est une association d'insertion par le travail qui officie sur notre territoire. Elle aide les particuliers à la recherche d'un service à domicile mais aussi les collectivités, les entreprises, les artisans, les commerçants, les professionnels, les associations à la recherche de personnel.

POUCE Travail a pour objet l'embauche de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Pour cela, l'association sélectionne ses salariés selon leurs compétences et les met à disposition de ses clients. L'activité de l'association est en hausse : 65 68 heures ont été réalisées par 183 salariés auprès de 800 clients :

- 64 % en entretien ménager
- 17 % en manutention
- 8 % en entretien des espaces verts
- 2 % sur des postes de manœuvre
- 9 % sur des tâches diverses (garde d'enfants, restauration, distribution d'affiches...)

Dernièrement, un nouveau bureau a été élu au sein de l'association à l'issue de l'Assemblée Générale.



- Michel NYS, Président
- Philippe GANDOIS, Vice-Président
- Sylvie DELAVIE, Secrétaire
- Cyrille KERVRAN, Trésorier
- Marie-Christine REY, Secrétaire adjointe

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00.

Téléphone : 05 55 02 03 16
www.poucetravail.com

Un menu végétarien à la cantine

Depuis cet automne, en application de la loi EGalim issue des Etats Généraux de l'Alimentation, le restaurant scolaire propose aux élèves de maternelle et d'élémentaire un menu végétarien hebdomadaire (plus exactement ovo-lacto-végétarien : présence d'œufs et de produits laitiers).

Comme pour tous les autres repas, ces menus sont validés par une diététicienne-nutritionniste.

Conformément à la loi, cette démarche obligatoire est mise en place à titre expérimental.



L'arrivée de la fibre se précise !

Une réunion publique sur la commercialisation de la fibre optique s'est tenue à Saint-Priest-sous-Aixe le 12 décembre dernier.

Cette réunion avait pour but d'informer les habitants de Saint-Priest-sous-Aixe et des environs sur les démarches qu'ils pouvaient faire pour tester leur éligibilité et se raccorder à la fibre optique qui a été installée par DORSAL ces derniers mois.

Comme Saint-Priest-sous-Aixe est la première commune à être commercialisée en Val de Vienne, la presse, les élus du département et de la région Nouvelle Aquitaine ainsi que quelques opérateurs avaient fait le déplacement.

Pour ceux qui n'ont pu être présents et qui souhaitent se raccorder à la fibre, sachez que ce raccordement sera gratuit (sauf cas exceptionnel).

En effet, la communauté de communes du Val de Vienne a décidé d'allouer un budget conséquent afin que ce raccordement jusqu'à votre domicile soit pris en charge totalement.

Si vous souhaitez donc bénéficier de très haut débit, dans un premier temps, vous devez tester votre éligibilité sur le site www.nathd.fr.

Contactez ensuite votre fournisseur d'accès préféré pour vous renseigner des conditions tarifaires et des abonnements auxquels vous pourrez souscrire.

Pour en savoir plus, visitez le site internet de la communauté de communes :

<http://valdevienne.fr/habitat-urbanisme/numerique>



Vie communale

■ Un bilan synthétique (non exhaustif) de 6 ans de mandat

Bref retour sur un mandat de six ans d'actions, de travaux, d'embellissements, de projets aboutis ou en cours pour faire de notre commune un lieu de vie agréable et prisé de tous. En effet, ces dernières années, la commune a vu son visage transformé par de nombreux travaux. Revenons brièvement sur quelques points clés

■ L'école : équipement cuisine

Des investissements informatiques ont été réalisés pour l'école ; ordinateurs, tableaux blancs interactifs, seize tablettes tactiles pour des apprentissages numériques pédagogiques.

À la cantine, la fourniture de produits de proximité et/ou bio a été poursuivie et augmentée dans la mesure du possible.

Il faut également rappeler que ce qui est refacturé aux familles ne couvre pas tous les frais. En effet, depuis toujours, l'école est une priorité pour la commune. Une participation conséquente et logique du budget général est allouée au fonctionnement des services : cela permet, par exemple, de proposer aux familles un prix de repas à la cantine bien en dessous du prix de revient. Un repas revient à 5€ à la commune et il est facturé 3,35€ aux familles, ce qui représente un budget de 40 500 € uniquement pour le fonctionnement de la cantine.

■ Un cadre de vie amélioré

Fleurissement, mobilier urbain, de nombreuses actions ont été menées en 6 ans ! Le fleurissement de notre commune s'est accentué, avec notamment :

- la plantation de plantes vivaces, très peu utilisatrices d'eau et qui poussent sans intrants ;
- le concours départemental de fleurissement ;
- la production en interne de plans, dans la serre communale ;

- le fleurissement citoyen, avec la participation de bénévoles, notamment à travers l'association écocitoyenne 3D, ou avec des initiatives personnelles en fleurissant chez soi ou sur l'espace public ;
- plus de 50 arbres ont été plantés lors de l'opération «plus de vies, plus d'arbres», avec un arbre par bébé de la commune né depuis 2013 ;
- le broyage des végétaux a été facilité et encouragé...

Après tous ces efforts, et en seulement 3 ans, la commune a obtenu le premier prix départemental dans sa catégorie.

Rappelons également que, bien avant la loi qui limite l'usage des pesticides sur les espaces publics, Saint-Priest-sous-Aixe a, dès 2008, été la première commune - pionnière en Limousin - à bannir l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Sans oublier :

- les récents aménagements du bourg ;
- la construction de la nouvelle mairie ;
- les embellissements aux abords de la mairie ;
- la préservation de la Vienne dans le cadre du SABV ;
- l'entretien régulier de plusieurs dizaines de kilomètres de chemins communaux ;
- la gestion écologique des zones humides avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- et dans le cadre du Groupement Syndical Forestier, la gestion de la forêt avec l'ONF. L'attrait de la forêt a ainsi été amélioré pour de nombreuses activités récréatives.

■ Développement durable

Outre le suivi des actions de l'agenda 21 et les actions importantes de l'association 3D dans ce domaine, nous pouvons tout de même citer de nombreux projets menés à bien notamment pour :

- la sécurisation écoresponsable de la châtaigneraie communale près du bourg ;
- l'investissement dans le réseau d'eau potable refait avec le syndicat VBG ;
- l'amélioration du matériel d'éclairage public ;
- l'extinction nocturne de l'éclairage pour plus d'économies et d'écologie.

■ Des travaux

Nous ne pouvons faire une liste et le détails des travaux réalisés (petits et grands chantiers), tant ils ont été nombreux sur ces six années passées.

Pour la voirie, la commune compte autant de chemins ruraux que de voirie communale (plus de 30 km pour chacun). Toutefois, outre l'entretien quotidien des chemins et accès ruraux, la commune a réalisé et s'est engagée pour des investissements annuels pour la réfection et l'entretien de sa voirie (La Trémouille, Beauregard, Les Genets...). Il faut d'ailleurs souligner que les travaux sur les accès et chemins ruraux se font entièrement par les services techniques.

Les services techniques interviennent également sur les projets plus importants (terrassements nouvelle mairie, réalisation des espaces verts, école, cimetière, stade, eaux pluviales, démolition, installation de cuves de récupération EP...). Ces travaux en régie nous permettent de mener à terme certains projets, travaux et entretien courant, qui ne pourraient pas l'être si nous faisons intervenir des entreprises extérieures.

Mais il ne faut pas oublier, les aléas climatiques et autres, qui changent nos priorités, mais que nous assumons malgré l'obligation des reports de travaux planifiés depuis longtemps (tempête de juillet 2013, effondrement du mur rue du Château, effondrement de la route du Theil...).

■ Associations

Nous avons toujours aidé les associations de la commune et nous les remercions d'ailleurs pour leurs actions et leurs engagements.

■ Actions sociales

Nous avons initié, pendant ce dernier mandat, de nombreuses actions pour les aînés de notre commune. Cela représente globalement :

- plus de 300 colis distribués ;
- 485 personnes participant au repas organisé par la municipalité (un repas qui prend de l'ampleur !) ;
- divers ateliers mémoire, nutrition, activité physique adapté en collaboration avec la Mutualité Française de Haute Vienne et l'ASEPT Limousin ;
- la mise en place du «plan canicule».

N'oublions pas non plus l'agenda accessibilité !

■ Les actions communautaires

Des travaux de déploiement de la Fibre optique sur tout le territoire à l'enfouissement de réseaux électriques, les compétences de la communauté de commune ont un impact de plus en plus important sur notre commune.

■ Aménagement du territoire

Notre commune ne stagne pas ! Elle grandit et se développe. Pour en témoigner, trois chiffres clés en 2019 :

- 12 permis de construire ont été délivrés ;
- 40 Déclarations Préalables de Travaux (DP) ;
- 61 Certificats d'Urbanisme (informatifs et opérationnels).

■ Projets d'assainissement collectif, gestion de l'eau

L'opération d'assainissement collectif des Richards a été lancée. Par ailleurs, une citerne de récupération des eaux a été enterrée près de la mairie.

■ Agenda 21

Près de 80% des actions issues de ce programme ont été mises en oeuvre et poursuivies sur ce dernier mandat. De «Plus de vie, plus d'arbres» à la production de plans dans la serre communale, ces projets ont besoin d'être suivis et reconduits.

Les aménagement écoresponsables des abords de la mairie et de la SDF (bitume réservé à l'espace de stationnement qui sert aussi lors des manifestations) ont été retravaillés tout comme les revêtements perméables, la végétalisation, etc... Un éclairage à leds, économique, a été installé. D'autres projets méritent d'être cités :

- la participation de la municipalité pour les inscriptions des jeunes à l'école municipale de musique d'Aixe-sur-Vienne ;
- la participation pour la fréquentation de l'accueil de loisirs ;
- le projet de City Stade qui devra débiter au prochain mandat puisque les subventions pour ces travaux ont été obtenues. C'est donc un grand chantier pour les jeunes qui est programmé !

■ Communication

Pour finir, la communication de la commune, toujours perfectible, s'est nettement améliorée durant ce mandat (rappelez-vous le bulletin municipal noir et blanc que vous aviez auparavant) ! Un nouveau logo, un site Internet et des pages Facebook et Twitter...) toujours plus consultés ont été créés il y a six ans maintenant.

Le bulletin municipal est passé à la couleur mais il s'est aussi étoffé (jusqu'à 24 pages). Il est maintenant tiré à 900 exemplaires chaque semestre. Pourtant, grâce à l'investissement de l'équipe municipale, ce bulletin coûte moins cher à la commune que l'ancien. Sa conception n'est plus réalisée par l'imprimeur mais par la municipalité et les encarts publicitaires financent en partie le coût d'impression.

Il est également à rappeler que ce bulletin est distribué par l'équipe municipale elle-même pour éviter les frais de distribution importants.

■ 1 000 grues à Hiroshima

1 000 grues en provenance de l'école de Saint-Priest-sous-Aixe se sont posées au Mémorial de la Paix à Hiroshima au Japon.

Dans un précédent bulletin nous vous présentions les divers aspects de ce projet artistique que M. Marena avait mené sur le thème de l'origami en partenariat avec l'artiste Gwenaël Prost. Il s'agissait de fabriquer 1 000 grues en origami et de les envoyer au Parc de la Paix de Hiroshima au Japon.

Depuis le lancement de ce projet participatif, des guirlandes de grues réalisées par les enfants et leurs familles sont arrivées devant le Mémorial de la paix des enfants à Hiroshima : on aperçoit sur la photo la statue de Sadako Sasaki sur son piédestal, supportant une grue sculptée.

Les guirlandes ont été ensuite installées dans les «cabines» au pied du mémorial, protégeant ainsi quelque temps les grues qui sont envoyées depuis le monde entier.

Les grues de l'école de Saint-Priest sont très distinctement reconnaissables !

Merci aux enfants, à M. Marena, Directeur de l'école, et à tous les participants !



■ L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...
- Subventions pour lutter contre la précarité énergétique et maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

adil⁸⁷

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Vienne

www.adil87.org

Des permanences
ont lieu près de chez
vous : Ambazac, Bellac,
Bessines, Châteauneuf-
la-Forêt, Cussac,
Eymoutiers, Magnac-
Laval, Saint-Junien,
Saint-Léonard-de-
Noblat, Saint-Yrieix-la-
Perche, CAF...

Renseignez-vous !

On s'était dit rendez-vous dans 25 ans...

Mickaël Tharaud, enfant de la commune, nous a fait le plaisir de partager avec nous les moments forts d'une journée de retrouvailles avec ses anciens camarades d'école à Saint-Priest-sous-Aixe.

1995



2019



Nina, Ivan, Elodie, Sophie, Christophe, Jérémie... Non, il ne s'agit pas d'une liste des prénoms les plus répandus au milieu des années 90 chez les adolescents - quoiqu'en lien - mais de quelques prénoms de camarades de classe de l'école primaire de Saint Priest sous Aixe. Cet été, le stade Albert Rozan a été le théâtre de belles retrouvailles entre ces « vieux copains » de CM2 (1995-1996). En effet, pour la plupart de ceux/celles ayant fait leurs valises il y a quelques années de cela, la période estivale offre l'opportunité de revenir se ressourcer en famille. L'occasion était donc trop belle pour ne pas en profiter ! Le temps d'une soirée, les vieux souvenirs n'ont pas tardé à refaire surface devant des photos de classe présentant des tenues particulièrement improbables.

Et il n'y a pas que les souvenirs qui étaient de la partie, puisqu'une personne marquante pour eux a fait une apparition émouvante. Effectivement, leur « maître » - alias Monsieur Buisson comme beaucoup ont continué à l'appeler tout au long de la soirée - retraité à présent, les a rejoints et a profité de cette soirée pour leur raconter qu'il élève maintenant des abeilles pour faire du miel, sans pour autant leur avouer qu'elles sont beaucoup plus disciplinées qu'eux ne l'étaient à l'époque, mais passons...

Une seconde visite a également fait très plaisir à ces « anciens » de l'école primaire car leur « maîtresse » de CE2, Madame Millot, également en grandes vacances à vie, est venue participer aux festivités en les alimentant de quelques succulentes histoires de cours d'école.

Pour bon nombre, il s'agissait également de revoir des amis d'enfance perdus de vue et ainsi partager le parcours d'un bout de vie long de presque 25 ans autour d'un bon repas. Bon repas qui verra sortir, entre

autres, des anecdotes d'accouchements et s'éternisera avant que la musique ne transforme ces retrouvailles en « boom » digne des années 90 où s'enchaîneront des titres de l'époque de Céline Dion, IAM, ou encore Radiohead... Entremêlés avec des sons plus récents parfois témoins de démonstrations de kizomba et autres danses africaines jusqu'au petit jour.

Devenu.e.s infirmier.e.s, professeur.e.s des écoles, ingénieur.e.s, artisans ou autres..., resté.e.s dans la commune ou parti.e.s à 10000 km, chacun.e s'est rappelé.e au moins le temps d'une soirée d'où il/elle venait. Dès le lendemain, après l'échange traditionnel de numéros, chacun.e a retrouvé son quotidien avec le sourire aux lèvres, des souvenirs pleins la tête et une grosse envie de recommencer l'année prochaine.

Pour conclure sur un message plus personnel, je vais reprendre mon rôle d'acteur de cette soirée et remercier chacun d'entre eux pour sa disponibilité, sa joie de vivre et la rapidité avec laquelle tous ont répondu à l'invitation de Sylvain (lancée depuis la Thaïlande tout de même !).

Ce fut un réel plaisir de les revoir et de partager ce moment avec eux et également de retrouver le premier des enseignants m'ayant donné l'envie d'apprendre (et dire que ce n'était pas moi le plus fayot à l'époque... bref, pas de nom...).

Plus directement : j'espère vous revoir tous rapidement, donnez-moi juste une date, une heure et un lieu, je serai là... prêt à trinquer, rire, chanter, danser de nouveau... mais aussi à vous remettre une rouste à la pétanque... « kiiiizzzzzzzooombaaaaa !!! ».

Mike



■ | Ah ! La soupe ! Une soirée «soupe» organisée par

par l'association 3D


Saint-Priest
sous-Aixe



■ | Développement durable

Comme tous les ans, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune.

■ Plus de vies, plus d'arbres

Pour la 6^{ème} année consécutive, le dispositif issu de l'Agenda 21 de la commune «Plus de vies, plus d'arbres» a permis de planter un arbre pour chaque enfant né d'une famille de la commune... Sept chênes ont été plantés en novembre dernier sur les bords de la Vienne, près du Moulin de la Mie.

■ 1^{er} prix départemental du fleurissement pour la commune !

Fleurissement 2019 – La commune a reçu le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des communes de 1001 à 5000 habitants. Un « coup de cœur » du conseil départemental a été attribué au potager écologique de l'école.



■ Coupe de mise en sécurité dans la châtaigneraie

À proximité immédiate du bourg, la châtaigneraie est un lieu privilégié pour de nombreux promeneurs et enfants qui apprécient d'y jouer.

Cependant, de nombreux arbres malades ou morts de vieillesse rendaient ce lieu dangereux, c'est d'ailleurs pourquoi un arrêté municipal en interdisait l'accès depuis plusieurs mois.

Souhaitant préserver cet espace, la municipalité a fait intervenir l'entreprise « des racines aux branches » pour réaliser une coupe de bois pour la mise en sécurité du lieu sans dégrader la qualité de ce terrain de promenade et de jeux. Le bois coupé sera donné aux associations qui en utilisent dans leurs activités.

L'accès à la châtaigneraie est maintenant ré-ouvert.

■ De nouveaux points de collecte pour le verre et le papier

En collaboration avec le SYDED, quatre points de collecte du verre et un point de collecte du papier viennent d'être installés en complément des quatre points déjà existants. La commune est donc parcourue maintenant par huit points de collectes :

Points existants :

- Bourg (terrain de basket) : points verre, textile et nouveau point papier
- Tarnaud
- Bournazaud (zone d'activité)
- Chez Roger (face au restaurant)

Nouveaux points (verre) :

- Chez Cramaud (ancienne route entrant aux Bouchats)
- Cimetière
- Stade
- Le pont de la Gabie

Ce quadrillage fin de notre territoire doit permettre à tous de faciliter la collecte des déchets recyclables pour une action citoyenne régulière.

■ Un plan climat / air / énergie territorial

Comme vous le savez, la Communauté de communes du Val de Vienne s'est engagée en 2018 dans une démarche Plan climat air énergie territorial (PCAET). Après une phase de diagnostic du territoire, nous abordons une nouvelle étape, celle de la concertation citoyenne.

Une enquête en ligne vient d'être lancée sur le site internet de la Communauté de communes du Val de Vienne. Vos réponses, remarques et suggestions permettront d'établir les objectifs environnementaux prioritaires à atteindre d'ici 2050 dans le cadre du « Plan climat air énergie territorial » (PCAET). Dès à présent et jusqu'au 26 janvier, chacun peut répondre en ligne et de manière anonyme à cette concertation citoyenne sur cinq thématiques : consommation, déchets, déplacements, logement et énergies renouvelables.

Accéder à l'enquête en ligne depuis la page Facebook de la CCVV ou depuis ce lien : <http://urlr.me/BXhR6>

■ Zéro pesticide même pour le cimetière !



Dès 2008, la commune de Saint-Priest-sous-Aixe a supprimé l'utilisation des pesticides dans les espaces publics.

Comme dans toutes les communes, la gestion du cimetière en la matière est sans doute la plus complexe et a nécessité des adaptations particulières.

Après avoir étudié plusieurs dispositifs et pris exemple ailleurs, il s'est avéré que la solution la plus pertinente sur le cimetière communal était de conserver telle quelle l'allée centrale.

Des allées latérales ont été décapées, munies d'un film géotextile qui limite la pousse de l'herbe, puis recouvertes de gravillons dans lesquels il est très aisé et rapide d'éliminer les quelques pousses.

D'autres espaces ont étéensemencés d'un gazon à croissance lente et parsemés de fleurs vivaces.

Les pieds de murs et de certains monuments funéraires ont été agrémentés de plantes vivaces. Sur le secteur le plus rocheux, une lande à bruyère se développe naturellement.



■ Du nouveau au Vélo Club !

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 13 décembre 2019, nous vous présentons l'organisation des membres directeurs du vélo club :

- Président : Ludovic ROUDIER
- Vice-président : Jean-Christophe CHARBONNIER
- Secrétaire : Charlotte AUVERT
- Secrétaire-adjoint : Sébastien COUSIN DE PUYMARCEL
- Trésorier : Fabrice BREGERON
- Trésorier-adjoint : Pascal AUVERT
- Intendant : Frédéric CAILLON
- Infographe : Alain FAURE
- Responsable matériel : Sébastien BAILLARGEAT

Les résultats sportifs du vélo club de l'année 2019 ont été excellents pour cette année riche en compétitions, avec une forte participation de nos coureurs sur les courses route, plusieurs victoires et un maillot de champion département à notre actif.

Dans les chemins, nos couleurs ont également été parfaitement représentées, encore beaucoup de victoires : un maillot de champion départemental, une place de vice-champion régional. Une importante délégation de coureurs avait fait le déplacement sur le championnat national avec de très belles places obtenues.

Pour l'année 2020, le vélo club organisera, une nouvelle fois, la compétition VTT « des Petites Forêts » qui se déroulera le dimanche 5 avril, le départ est prévu à 9h au stade. Cette épreuve comptera pour le challenge Ufolep compétition.

La traditionnelle randonnée semi-nocturne « La Chasse au Dahu » aura lieu le samedi 27 Juin, départ libre de 18h à 20h. Elle sera ouverte à tout public. Nous vous proposerons plusieurs circuits adaptés à tous les niveaux.

Afin de passer un moment convivial et sportif, au cours de cette soirée, un repas vous sera proposé dans la grange, accompagné du traditionnel feu d'artifice.

Vous serez les bienvenus sur les bords des routes ou des chemins pour encourager tous les compétiteurs.



Associations

Gym volontaire

L'Association Gym Volontaire de Saint Priest sous Aix se porte bien. Nous avons débuté la saison 2019/2020 avec 66 licenciés dont 7 hommes. Les différentes séances se déroulent dans la joie et la bonne humeur sous l'œil professionnel et bienveillant de Coralie Beaufiles, animatrice diplômée

> Lundi : 20h45-21h30 Gym aquatique à la piscine d'Aix-sur-Vienne avec le Club de Dournazac, cette heure est animée par Sébastien, en moyenne une vingtaine de personnes participe à cette séance.

> Mardi : 9h15-10h15 Séance gym douce

> Mercredi : 18h30-19h30 Séance de gym douce
19h30-20h30 Séance de gym tonique

N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours d'année, vous serez les bienvenus !

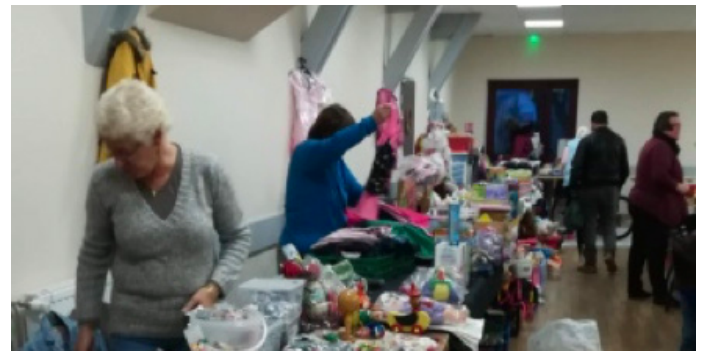
Le 21 septembre 2019 une rando nocturne était organisée conjointement avec l'Association 3D.



Les 140 participants ont pu apprécier les talents de conteur de Pierre-Jean et Brigitte qui nous ont accompagnés tout au long du parcours. Quel plaisir aussi de partir au son de la vielle de Valérie et de l'accordéon d'Eric qui eux aussi ont ponctué le parcours d'agréables temps musicaux ! Nous remercions les nombreux marcheurs et tous les bénévoles qui ont fait de cette soirée un moment empreint de convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 Septembre 2020 pour la deuxième édition.

Le 17 Novembre 2019, nous avons organisé un Vide Jouets. Une trentaine d'exposants étaient présents. Le public assez nombreux a pu apprécier ce moment d'échange.



Nous vous donnons rendez-vous le 15 Février 2020 à la Salle des Fêtes de Saint-Priest-sous-Aix pour assister au concert de Sébastien Chaperon qui chantera Jean Ferrat.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places.
Tél : 06 26 03 36 93

Les deux premières séances sont gratuites ! Venez donc nombreux, vous serez les bienvenus.

Pour toute information vous pouvez contacter :

Martine MERIGAUD, présidente :

> 06 47 13 92 75

Isabelle GOURICHON, secrétaire :

> 06 88 68 17 97



Zoom sur l' SAINT-PRIEST / SAINT-YRIEIX *Amicale scolaire*



■ L'amicale scolaire

L'amicale scolaire de Saint-Priest et Saint-Yrieix-sous-Aixe est une association qui a été mise en place afin d'accompagner les enseignants dans les différents projets de l'école Gaucher Teillout, de créer du lien entre les habitants des villages et faire des animations avec les différentes associations existantes.



L'amicale scolaire propose, tout au long de l'année, différentes actions afin de récolter des fonds pour l'école : stand à la fête de la châtaigne, vente de chocolats, de sapins, de calendriers, de sacs, soirée année 80, concours de belote, marché gourmand, stand et buvette à la fête de l'école et pour la fête patronale.



L'amicale est composée d'un bureau de 6 membres et d'amicalistes qui participent à l'organisation des manifestations et différentes ventes tout au long de l'année. Le bureau gère le budget, monte les manifestations, propose de nouvelles idées, gère la communication « externe » et « interne » (avec l'école, l'équipe pédagogique, la mairie et les différentes associations), cherche des partenaires... Les bénévoles réguliers sont présents sur les différentes manifestations et les membres ponctuels sont accueillis avec plaisir pour donner des coups de main une à deux fois dans l'année sur les événements les plus importants !

Nous recherchons tout au long de l'année des membres réguliers ou ponctuels afin de développer les animations et manifestations proposées !



Tous les membres de l'amicale sont précieux, nous comptons les uns sur les autres pour pouvoir innover et proposer des activités ouvertes à toutes et tous !



La récolte de fonds est la première mission de l'amicale qui réalise un bénéfice moyen annuel de 6 500 €, bénéfice entièrement reversé à l'école (une dotation à chaque classe en début d'année et ensuite au fil de l'année en fonction des projets de chaque classe).

L'amicale a aussi une mission de lien social, elle permet aux parents de se connaître dans un autre cadre, de créer des projets ensemble, d'échanger, de connaître les autres associations, tout cela dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Les dates à retenir pour 2020

- > 8 février 2020 : soirée belote
- > 4 avril 2020 : soirée année '80
- > 26 juin 2020 : fête de l'école
- > 12 septembre 2020 : marché gourmand !

L'amicale est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, ponctuels ou réguliers !

N'hésitez pas à venir les rencontrer ou contactez-les aux coordonnées ci-dessous !

Mail : amicaleparents@yahoo.fr

Tél : 06.13.48.12.96

Aixe sur Vienne

La P'tite Chopine

RESTAURANT
Mathieu PAILLER

Restaurant

le midi, du lundi au samedi
vendredi soir et samedi soir
dimanche et autres soirs :
groupes sur réservation

Plats à emporter
(sur commande)

Service traiteur
(devis sur demande)

☎ 05.55.70.08.78

54 Avenue du Président Wilson
87700 - Aixe sur Vienne

LECLERC
MENUISERIES

Menuiserie en Bois
PVC - Aluminium
Fabrication et Pose
Aménagement et agencement sur-mesure
Dressing - Bibliothèque
Cuisine - Fenêtre - Escalier
Terrasse en bois
Agencement de magasin.

05 55 39 49 59

leclerc-menuiseries.fr
contact@leclerc-menuiseries.fr

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90
www.foie-gras-fermedebeauregard.com



Battue (chasse)

Organisée par l'association ACA, dans la forêt des Loges.

Ah ! La soupe !

Soirée «soupes» organisée à 19h30 par l'association 3D à la salle des fêtes.



Concours de Belote

Organisé par l'amicale scolaire à 20 h à la salle des fêtes.



Hommage à Jean FERRAT

Soirée organisée par l'association de Gymnastique volontaire : Sébastien Chaperon chante Ferrat à 20h30 à la salle des fêtes



Battue (chasse)

Organisée par l'association ACA, dans la forêt des Loges.



Élections municipales

Premier tour des élections - Salle des fêtes



Élections municipales

Second tour des élections - Salle des fêtes



Soirée Théâtre

Organisée par l'Association READ à 20h30 à la salle des fêtes



Soirée années '80

Soirée organisée par l'amicale scolaire à 20 h 30 à la salle des fêtes



Course de VTT

Organisée par le Vélo Club au Stade ALBERT ROZAN



La culture au grand jour

Spectacle organisé par le Conseil Départemental



La fête du pain et de la viande limousine

Organisée par Les Amis de chez Roger



Rétromobile

Journée organisée par l'association Vivre à Saint-Priest



Salon Lecture Nature

Organisé par l'association 3D



Soirée Théâtre

Organisé par l'association J'adhère



Fête de l'école

Organisée par l'amicale scolaire



Fête patronale / Chasse au Dahu

Organisée par les associations de la commune

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 www.saintpriestsousaix.com

✉ mairiesaintpriestsousaix@gmail.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Permanence assistante sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

Réduisons les déchets verts en déchèterie!

A partir du 1^{er} juillet 2019



Maximum

10 passages

dans la limite de **10 m³**

par foyer et par an

Informations et renseignements pour réduire et valoriser vos végétaux

sur www.syded87.org
et au 05.55.12.12.87




Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Saint-Priest-sous-Aixe est ouverte à tous :

Vendredi	de 14h à 18h30
Samedi	de 10h à 12h

Nous vous rappelons que la bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et prêts à titre gratuit.

La bibliothèque vous propose un grand choix de livres récents :

- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Mais également des ouvrages pour les plus grands :

- des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyages,
- des revues (60 Millions de consommateurs, Cuisines et Vins...),
- des DVD, des CD...

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur le site Internet : <http://st-priest.bibli.fr/opac>

Horaires d'ouverture des déchèteries

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 31 octobre

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	Fermée 13h30 - 18h	Fermée 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h

BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée 13h30 - 18h	Fermée 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} novembre au 31 mars

ST MARTIN LE VIEUX ZA de «Bel Air» 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h

BOSMIE L'AIGUILLE «Gué de Verthamont» 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.

SUPER U

Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30



LE REPAIRE DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE

05 55 58 84 60

lerepairedeslutins@orange.fr

7h - 19h00

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans
(ouvert pendant les vacances scolaires)

Repas et couches fournis

www.lerepairedeslutins.com

CHAPTELAT

05 55 79 92 05

lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr

7h30 - 18h30

16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Aixe sur Vienne Tél. **05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur weldom.fr et



samedi 27 JUIN 2020

SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE



CHASSSE

AU

DAHU

RANDO · VTT · PEDESTRE



8/14/17/25
34/42 kms

départ libre
18h X 20h

18h-19h

éclairage conseillé



restauration sur place

www.veloclub-stprieist.com



création graphique: Alain Faure - 2018

